

Brève histoire de la "colline Rodin" à Meudon

Géologie

L'anticlinal de Meudon soulève de 60 m le banc de craie du Bassin parisien et celle-ci affleure aujourd'hui dans cette boucle de la Seine et dans celle en aval, au pied des coteaux.

Histoire

Sur le coteau de Meudon, le terrain nommé « *pièce des Brillants* » est exploité pour l'agriculture par des moines chartreux qui en avaient canalisé les eaux, dont une source s'appelant depuis *Goulette aux moines*.

Elles alimentaient le moulin à eau des *Moulineaux*, un hameau et une ferme de la commune de Meudon mais rattachés à Issy-Val-de-Seine en 1893.

Au sommet de la colline un calcaire dur est extrait depuis le XVII^e et surtout le XVIII^e siècle pour fournir de la pierre à bâtir.

Révolution industrielle

Des blanchisseries s'installent près des nombreuses sources existantes.

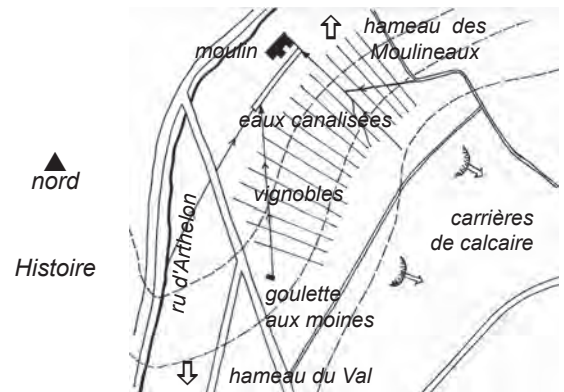
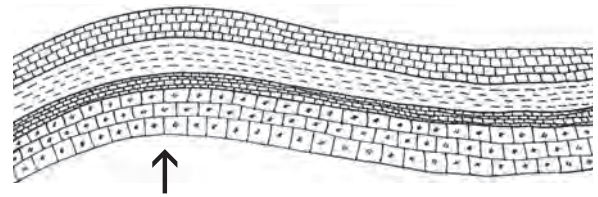
Quelques carrières à ciel ouvert contre la colline exploitent le calcaire (au nord), l'argile, puis la craie accessible.

Le grand viaduc « Paris-Brest », portant les voies en provenance de la gare Montparnasse, enjambe en 1840 la vallée du ru d'Arthelon à Meudon. Les estacades en bois rattrapant le niveau de la colline séparent le terrain de l'ancien quartier du Val auquel il était relié.

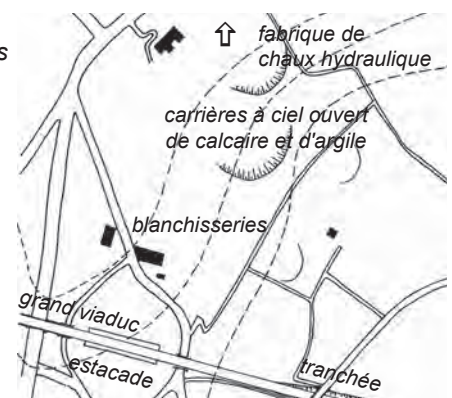
Fin XIX^e siècle : des dessous et dessus emblématiques

Après les premières exploitations souterraines à proximité de la Seine, la craie située sous la couche d'argile commence à être exploitée sur la colline, d'abord depuis les crayères d'Issy-les-Moulineaux en passant sous le chemin de St-Cloud ; mais ces galeries au nord de la colline seront, après un glissement de terrain, endommagées en 1872. Plus au centre, sur la pièce des Brillants et l'emplacement d'anciennes blanchisseries, deux carrières creuseront soigneusement, sur trois niveaux, en 1872 puis 1883, les actuelles galeries classées pour fabriquer du *Blanc de Meudon*.

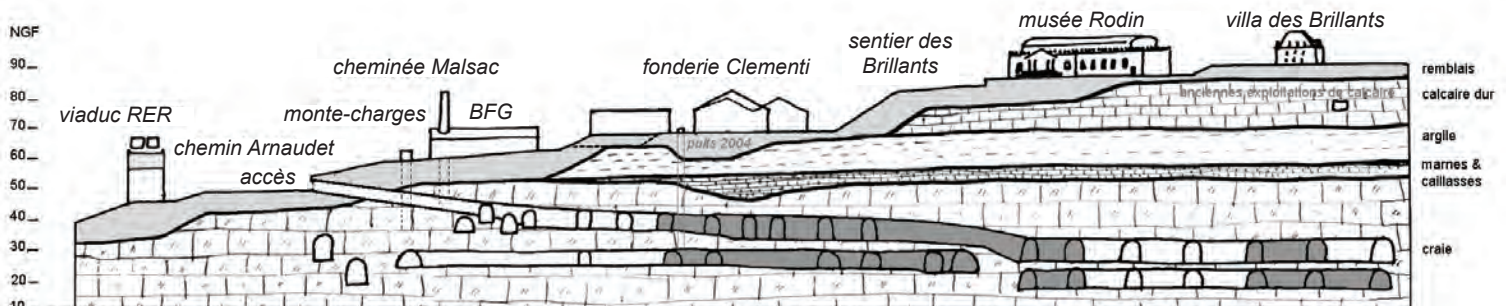
Auguste Rodin s'installe en 1893 dans la *villa des Brillants* puis agrandit progressivement son terrain et le nombre d'artisans spécialisés avec lesquels il travaille, transformant la colline en un centre de création artistique. De là, dans un environnement encore campagnard il domine cette boucle de la Seine et son île encore en friche depuis le départ de la teinturerie industrielle d'Armand Séguin vers 1810 et peu à peu investie par les activités de loisirs de la Belle Epoque.



XVIII^e et XIX^e siècles



XIX^e siècle



section schématique issue des coupes ayant été diffusées des années 1980 à aujourd'hui et du comblement proposé (en gris).

XX^e siècle

1910 : une seconde ligne ferroviaire provenant des Invalides (actuel RER C) contourne la colline sur des remblais et en viaduc, passe sous le grand viaduc précédent et coupe une partie du terrain des Brillants en contrebas.

Elle sera utilisée par Rodin pour se rendre à Paris dans son atelier parisien de l'hôtel Biron. A sa mort en 1917 la propriété est léguée à l'Etat.

1927 : fin de l'exploitation de la craie. Dans les années 1930, au sommet de la colline, se construit le *musée Rodin*, qui sera inauguré après-guerre en 1947. Les voies du grand viaduc sont doublées et les estacades en bois sont remplacées par des remblais, séparant encore plus du Val.

1960-1970 : en 1961 a eu lieu l'« *effondrement généralisé* » d'une ancienne crayère proche : une catastrophe meurtrière qui est rappelée sans cesse par une communication alarmiste, alors qu'à Arnaudet les paramètres géotechniques n'ont rien de commun.

Peu à peu des artisans et entreprises s'installent progressivement sur les terrains de la colline Rodin laissée en friche, puis en 1974 fin de la culture des champignons à l'intérieur de la carrière.

Au sud, au 19 rue Arnaudet, un immeuble d'habitat est construit partiellement au-dessus de galeries avec les consolidations de maçonnerie demandées par l'IGC (inspection générale des carrières, créée au XVIII^e siècle et ayant déjà donné de précieuses recommandations au XIX^e lors du creusement d'Arnaudet, suite aux divers effondrements ayant eu lieu précédemment sur d'autres crayères voisines).

1976-1986 : après un projet abandonné de création d'un secteur d'emploi rénové, les terrains de la colline deviennent en 1980 une « *zone d'aménagement concerté* » (ZAC Arnaudet). Devant l'ampleur des constructions situées sur l'ensemble du site, l'enquête publique entraîne un renouveau d'intérêt pour cette crayère remarquablement conservée et menacée par les consolidations nécessaires pour l'ensemble des immeubles. L'utilité publique est annulée en 1983 et la carrière Arnaudet sera classée en 1986.

1990 : l'idée de patrimoine fait son chemin puisque dans la commune voisine, Issy-les-Moulineaux, le *Chemin des Vignes* commence à être aménagé dès 1975 dans d'anciennes crayères accessibles au pied du coteau, comme lieu de stockage du vin et salle de réception. En 1995 ce seront les *Crayères des Montquartiers*, encore plus proches de la colline Rodin qui sont également réhabilitées.

Suite au classement de ce réseau d'espaces creusés à la fois spectaculaires et remarquables témoignages des phénomènes géologiques, plusieurs projets alternatifs de valorisation sont proposés sur la colline Rodin, tant en urbanisme, qu'en architecture ou en programmation d'activités.

En 1990 est néanmoins présenté un nouveau projet de constructions, valorisant les accès de la crayère, mais trop dense et annulé par la justice en 1993.

Cette même année l'Ineris réalise une étude plutôt encourageante pour l'ouverture de la carrière, délimitant seulement quelques zones à sécuriser.

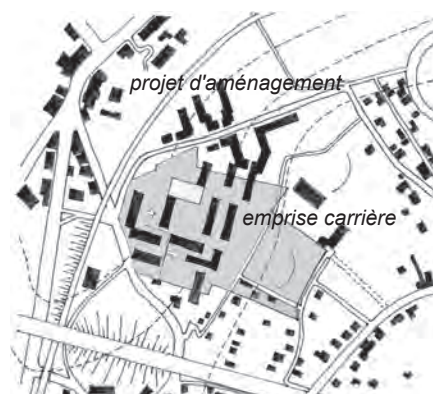
1940



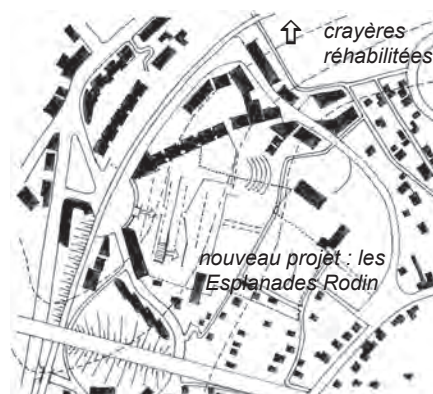
1970



1980



1990



Jusqu'en 1980 la carrière n'existait qu'à travers ses accès. Les contours de son emprise figurent sur les croquis suivants et permettent de voir que plusieurs projets empiètent un tant soi peu sur ces limites de constructibilité !

XXI^e siècle

2000-2006 : de nouveaux projets immobiliers voient encore le jour en 2000 et 2006, mais dont les permis de construire seront l'un et l'autre annulés. En 2003 une association de sauvegarde du patrimoine meudonnais (CSSM) publie une trilogie de bulletins consacrés à la géologie de la ville, et plus particulièrement à la colline et à la carrière, leur histoire, leur stabilité et leur avenir.

Cette même année, des infiltrations d'eau dans la carrière à travers un puits de ventilation poussent la mairie à la capter et la récupérer pour un usage municipal (Grand prix de l'environnement en 2004).

2009-2011 : de mini visites de galeries du niveau supérieur sont proposées au public lors de journées du patrimoine.

L'intérêt de celles-ci encourage la mairie à confier à Antea une étude de sécurisation du parcours. Au delà de cette mission il propose même d'ouvrir la visite à l'ensemble des niveaux.

2010-2012 : un projet d'urbanisation de la colline est proposé, tout en intégrant une ouverture du réseau souterrain à la visite. Un consensus étant presque atteint, de nouvelles études sont faites pour installer certains immeubles proches des galeries, plus que l'avait recommandé Ineris dans son étude des 1993.

2013-2017 : tout bascule avec une communication alarmiste sur la présence d'eau au point bas des galeries qui drainait les eaux d'infiltration et servait de réservoir d'eau pour les champignonnistes. L'IGC, chargée par ailleurs de trouver des volumes susceptibles de recevoir les déblais du futur métro Grand-Paris-Express, évoque 1961 et un possible effondrement. S'en suivront arrêtés de péril imminent, expertises et contre-expertises, aboutissant en 2017 à une étude de stabilité faite par l'Ineris à partir d'une modélisation et confirmant qu'« *un risque potentiel d'effondrement existe* ».

Simultanément, la partie sud du projet d'urbanisation est mise en chantier, entre le talus de la ligne ferroviaire du grand viaduc et la rue Arnaudet.

2018-2021 : malgré la proposition de l'Ineris de prévenir ce risque par divers types de sécurisation et malgré la mise en doute du diagnostic par plusieurs spécialistes, la mairie qui est maître d'ouvrage choisit le comblement de la moitié de la carrière, qui en rend les trois-quarts inaccessibles !

L'autorisation nécessaire du ministre, compte-tenu du classement, est donnée puis annulée après un premier procès. L'introduction par la mairie, à un second procès, d'un projet d'ouverture au public sur les trois niveaux permet de récupérer l'autorisation.

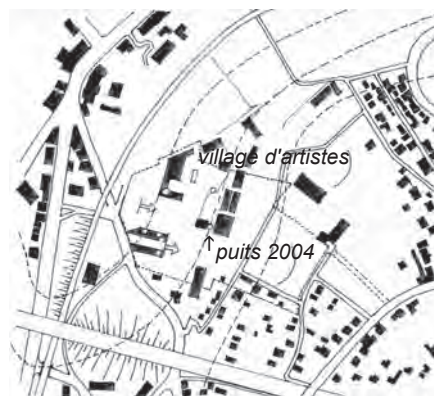
Ce nouveau projet d'ouverture restera-t-il lettre morte ?

2022 : les terrains au nord du coteau font partie d'un appel à projet (*Inventons la Métropole du Grand-Paris, IMGP 3*) et les parcelles à l'ouest (viaduc) et au sud (goulette) sont proposées à la réflexion...

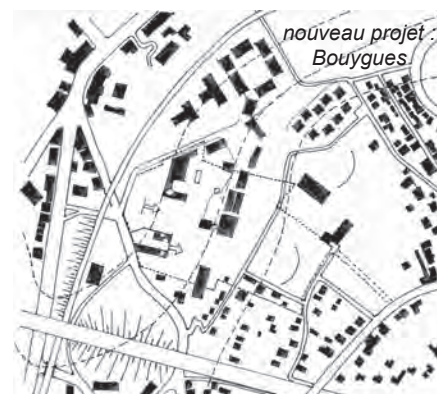
Mais pas un mot sur l'avenir de la carrière semble-t-il, à part son futur comblement !

La valorisation publique de sa présence serait pourtant l'occasion d'imaginer un développement urbain favorisant un lien étroit entre les citoyens, la nature du lieu et son histoire.

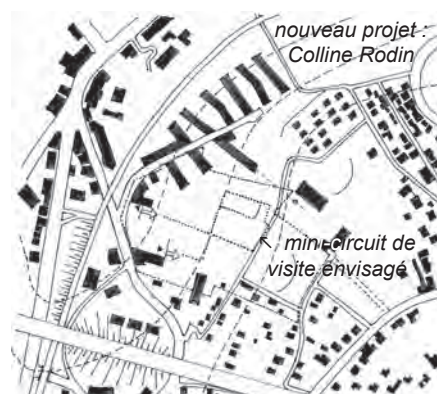
2003



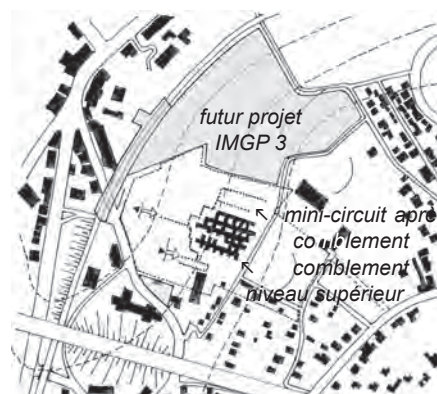
2006



2010



2022



Seuls le projet de 2006 et une variante de celui de 2010 (non représentée) conservaient tout ou partie des constructions légères de l'ancienne zone d'activité, aujourd'hui village d'artistes et d'artisans...

Ce document avec des croquis explicatifs a été conçu pour la marche symbolique organisée par un ensemble d'associations le 9 avril 2022 à partir d'une des entrées de la carrière Arnaudet, avant que la colline Rodin ne devienne un chantier impraticable en raison de la préparation du comblement prévu à partir du mois de juin. Un mois avant, lors d'une réunion avec les riverains, le maire affirmait qu'après le principal objectif, la stabilité de la colline, *le second objectif de ces travaux est le patrimoine : la préservation des zones d'intérêt géologique et artistique.*

Malgré la diversité de leurs points de vue, les associations présentes le 9 avril déplorent toutes ce choix du comblement qui détruit à jamais au moins la moitié du site alors que d'autres solutions moins invasives existaient. Les crayères voisines d'Issy-les-Moulineaux le prouvent... Elles sont sécurisées sans comblement, ouvertes au public, et accueillent diverses activités.

De quel *patrimoine*, de quelle *valorisation* parle-t-on pour cette crayère classée ?

Un circuit de visite limité au niveau supérieur était prévu vers 2010 et préfiguré avec succès lors de journées du patrimoine. Sa mise au point a été repoussée devant l'imbroglio d'études alarmistes conduisant au final à un diagnostic de risque sujet à controverses, puis à la décision en 2018 de combler la moitié du réseau de galeries.

Lors de l'étude de ce comblement, un mini circuit public encore plus réduit que le précédent figurait dans le projet pour obtenir l'autorisation du ministre malgré le classement de la carrière pour ses qualités scientifiques et artistiques.

Il a été jugé insuffisant par un recours en justice qui annule l'autorisation donnée.

Un nouveau circuit est alors proposé par la mairie fin 2020, lors du second procès en appel qui conteste la décision : bien plus généreux, de la surface aux trois niveaux de galerie. Intéressant, mais impossible avec le comblement prévu qui n'a pourtant pas été modifié en quoi que ce soit ! Le jugement favorable, focalisé sur l'urgence de la sécurisation, permet néanmoins de retrouver l'autorisation de combler...

Si le comblement a lieu, la *valorisation* de ce témoignage géologique et historique exceptionnel va simplement se résumer à **RIEN** : en dessous au « *stockage de déblais des chantiers du Grand-Paris* », et en dessus à la création d'un « *parc* » (l'un et l'autre ayant été cités ces dernières années comme valorisation de la carrière !). Triste sort !

L'ouverture au public pourrait se résumer au mini circuit le long des galeries que le projet de comblement a épargné (sans les plus belles galeries du réseau, rendues inaccessibles)...

Mais **aucune étude** n'est d'ailleurs engagée pour ce mini circuit, que ce soit techniquement ou économiquement, toute réflexion étant repoussée après l'achèvement du comblement tel qu'aujourd'hui prévu ; **aucune étude** non plus sur le circuit plus généreux ayant permis d'obtenir en appel l'autorisation de combler, mais qui demanderait justement de **reconsidérer ce même projet de comblement, d'en modifier sensiblement les choix de consolidation, voire de commencer par s'interroger sur la nature du risque, fortement discuté par divers spécialistes.**

Malgré l'affichage d'intérêt pour le *patrimoine* et son ouverture au public, *mais plus tard*, la mairie et la métropole du Grand Paris se précipitent en revanche pour construire sur les terrains de la colline Rodin qui font partie depuis mars 2022 d'un *appel à projet innovant*.

Si l'ouverture au public était vraiment envisagée, pourquoi ne pas avoir associé également un appel à projet innovant sur ces espaces souterrains, plutôt que de tout faire pour les escamoter et construire rapidement un nouveau quartier autour d'un « **parc municipal** », linéaire vert de la carrière Arnaudet et de l'histoire de la colline...

Malheureusement, c'est une des dernières « zone à urbaniser » de la commune !

Ar'site, avril 2022. www.arsite.info

plus d'informations :

<https://www.change.org/p/non-au-comblement-partiel-de-la-carriere-arnaudet-a-meudon>

<http://www.sauvegardedesitemeudon.com/bulletins/> (particulièrement le n°154-155)

<http://www.carrieresetcollinerodin.fr/0-actualites-contact1.html>

<https://www.arsite.info/dossiers-thematiques/meudon-carrieres-et-colline-rodin/>